



N° 08 - JANVIER
2012

Actualités

Construction du groupe scolaire

Les Microparticules

La bibliothèque municipale

Mme HALSOUET
Germaine fête ses 100 ans

Les enfants de l'école primaire au Palais

Hommage à Mr MADINA

Les travaux réalisés en 2011

La programmation muséographique 2012

Sterilisation des chats

Les chenilles processionnaires

Partenariat avec l'association PHILAE

La ligne LGV

Modification de la taxe de séjour

A63 - bruit

Résultat concours photo 2011



Directeur de la publication
A. Larrousset
Directeur communication
P. Burre
Rédaction
P. Burre, A. Larrousset, J. Choignard,
Conception
Mairie
Photos, Illustrations
Mairie, P. Burre
Impression
Imprimerie IBT

GUETHARY la vie municipale GETARIA herriko bizia

Chers Getariar,

J'associe le conseil municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur familial avec une pensée particulière pour les personnes seules ou qui ont des problèmes de santé. Surtout restons optimistes et sachons apprécier nos plus petites satisfactions quotidiennes.

Ce début d'année est l'occasion de faire la rétrospective des actions menées pour la commune.

Vous pourrez constater dans ce bulletin que 2011 a été une année très riche en travaux et aussi en événements pouvant impacter de façon significative notre cadre de vie.

Nous suivons avec attention et vigilance les dossiers qui concernent notre commune :

- l'élargissement de l'A63, retardé par des négociations sur la gratuité entre St Jean de Luz Nord / Sud, les profils sonores établis par un élu de Guéthary,
- l'avancement du fameux projet LGV et la réponse du Préfet aux questions posées par le conseil municipal,
- la sécurité des galeries de l'église, dont l'accès aux seconde et troisième niveaux ont été interdits par la commission de sécurité, qui a demandé de plus à renforcer le porte à faux de l'orgue.
- Et bien sûr la construction du groupe scolaire, pour lequel des problèmes de sol nous contraignent à renforcer les fondations. D'ores et déjà soyez rassurés : fidèles à notre engagement, nous n'avons pas prévu d'augmenter le taux d'imposition de la commune.

Félicitons Mme HALSOUET qui a fêté ses 100 ans grâce à une hygiène de vie exemplaire et à son entourage familial.

Je ne peux pas passer sous silence la perte du triple A de notre pays, par une agence de notation. Le plus grave, à mon sens, est le climat de morosité qui en résulte et les taux d'intérêt qui vont probablement augmenter. Les collectivités doivent continuer d'investir raisonnablement en fonction de leur capacité et des aides de l'Etat, pour créer de l'emploi et participer à la hausse de la croissance et surtout réduire le chômage.

Le Maire, Albert LARROUSSET

Getariar maiteak,

Herriko Kontseiluarekin batera osasun eta familia zorion agiantzak aurkeztzen dizkizuet, bakarrik diren pertsonentzat edo osasun arazoak dituztenentzat pentsamendu berezi batekin. Oroz gainetik, baikor geldi gaitezen eta jakin dezagun gure eguneroko plazer ttikienak preziatzen.

Urte hastapen hori, herriarentzat eraman diren ekimenen bilana egiteko parada da.

Ohartzen ahalko zarete aldizkari honetan, 2011. urtea oso aberatsa izan dela gure bizi ingurunea nabarmenki eragiten ahalko diguten obrekin eta ekimeneekin.

Arretarekin eta kasu eginez segitzen ditugu gure herriari buruzko dozierrak :

- A63 autobideko zabalitzea, Donibane Lohizune Iparralde/Hegoaldearen artean urrikakotasunari buruzko negoziatioengatik eta Getariako hautetsi batek egin soinu profilengatik beranta hartu duena,
- AHT proiektu famatuaren aitzinamendua eta Prefetaren erantzuna herriko kontseiluak pausatu galderei,
- segurtasuna elizako galerietan, segurtasun batzordeak bigarren eta hirugarren estaietan ibiltzea debekatu du eta organoaren hegala indartzea eskatu.
- Eta bistan da, eskolaren eraikitzea, zeinean zolaren arazoez zimenduak azkartzera behartzen gaituzten. Lasai izan zaitetzte: gure engaiamenduari lotuak, herriko zerga tasa igotzea ez dugu aurreikusi.

Bere bizi-higiene eredugarriari eta ahaidei esker 100. urtebetetzea ospatzeagatik zoriondu dezagun HALSOUET Anderea.

Ezin dut isilpean utzi kalifikazio agentzia batek gure estatuari A hirukoitza galarazi izana. Larriena, nerretzat, horrek eragin duen goibeldura giroa da eta hain segur interes tasak emendatuak izanen direla. Kolektibitateek zentzuz segitu behar dute haien ahalmenen eta Estatuaren laguntzen arabera enplegua sortzeko, hazkundearen gorakadan parte hartzeko eta bereziki langabezia murrizteko.

Zuen auzapeza, Albert LARROUSSET

GROUPE SCOLAIRE - PRESENTATION DU PROJET

Le nouvel ensemble scolaire regroupe trois classes maternelles et cinq classes primaires. Il inclut aussi une cantine, un préau et une salle d'évolution.

Compte tenu de la superficie modérée du terrain, la construction s'élève sur deux niveaux.

Le groupe comprend un corps de bâtiment principal, orienté Est-Ouest, légèrement en retrait le long du chemin du Trinquet, et un ensemble bâti regroupant la cantine, le préau et une salle de réunions le long du chemin Martxuka Bidea.

L'ensemble est couvert de tuiles de type Aquitaine, de couleur semblable à celles des constructions environnantes.

La façade Nord accueille principalement les salles de classe. Des menuiseries métalliques en saillie, ouvrant vers l'Ouest, permettent de capter la lumière du soleil de l'après-midi.

Le hall d'entrée donne également sur la façade Nord, éclairé largement sur un mur rideau et l'accès est protégé par un auvent.

La façade Sud accueille quant à elle l'ensemble des circulations menant aux classes, une salle de réunions à l'étage et le réfectoire de la cantine.

Les circulations sont largement éclairées par un large

rideau protégé des rayonnements solaires par un réseau de brise-soleil.

Les façades Est et Ouest présentent un aspect plus utilitaire que les deux autres façades : à l'Est la cuisine et un local technique à l'étage, à l'Ouest un escalier de secours.

Les couleurs retenues sont le blanc pour l'ensemble bâti, et trois nuances de gris pour les soubassements, les menuiseries et la charpente.

Groupe scolaire / Performance énergétique

La consommation thermique prévue pour le chauffage du groupe scolaire sera inférieure d'au moins 20 % à la consommation de référence de la réglementation thermique en vigueur au dépôt du permis de construire (RT2005). Le Groupe scolaire bénéficiera du label « haute performance énergétique (THPE) »



5 décembre 2011 - POSE DE LA PREMIERE PIERRE -



MM. AIZPURUA, TAMBORENDGUI, LARROUSSET, JUZAN, HIRIART et SALLABERRY



Mmes MERLET, AUZI, Mr LARROUSSET, Mme COHERE, MM JUZAN, HIRIART, DUHART, LADUCHE et SALLABERRY

COUT DES TRAVAUX

DEPENSES - Coût total = 3 301 213,35 €

Coût avant travaux

• Acquisition du terrain	628 246,80 €
• Bornage du terrain	1 004,64 €
• Etude de sol	2 805,82 €
• Dévoiement des réseaux assainissement	1 196,00 €
• Maîtrise d'œuvre	150 000,00 €
• Mission S.P.S.	5 788,64 €
• Bureau de contrôle	8 551,40 €
• Bureau d'études	77 142,00 €
• Assurance dommage ouvrages	25 000,00 €
• Participation raccordement égouts	20 205,00 €

TOTAL AVANT TRAVAUX **919 940,30 €**

Coût des travaux

• Voirie et Réseaux Divers	217 777,55 €
• Gros Œuvre	513 062,47 €
• Charpente bois / couverture / zinguerie	180 776,60 €
• Charpente métallique / bardage / serrurerie	190 435,61 €
• Menuiserie aluminium	362 360,07 €
• Menuiserie bois	126 577,07 €
• Platerie / faux plafonds / isolation	151 947,06 €
• Electricité / courants fort et faible	118 278,98 €
• Chauffage / ventilation / plomberie / sanitaires	272 883,62 €
• Revêtements sol / carrelage / faïence	134 287,81 €
• Peinture / revêtement mural	50 262,92 €
• Ascenseur	23 920,00 €
• Equipements de cuisine	38 703,29 €

TOTAL TRAVAUX **2 381 273,05 €**

RECETTES

Afin de réduire le coût financier pour notre commune, nous avons sollicité les subventions suivantes :

- ♦ (D.E.T.R.) Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
- ♦ Ministère de l'Intérieur au titre des travaux divers d'intérêt local
- ♦ Conseil Général des Pyrénées Atlantiques
- ♦ Réserve parlementaire

L'Etat a répondu favorablement à notre demande au titre de la DETR pour 2011 à hauteur de 100 000 Euros.

Etant donné qu'il s'agit de travaux d'investissement, nous allons pouvoir récupérer une partie de la TVA (dans deux ans) soit un montant avoisinant les 450 000 Euros.

La vente de l'école maternelle devrait également nous permettre de réduire l'endettement.

Alerte à la pollution par les microparticules dans l'air

Les microparticules en suspension dans l'air ont pour origine le chauffage domestique (bois et fioul), le trafic automobile et les activités industrielles. Celles dites "respirables" sont celles qui ont un diamètre moyen inférieur à 10 µm (PM10, inférieures à 0,0001 millimètre). Leur taille est suffisamment petite pour rentrer dans les poumons.

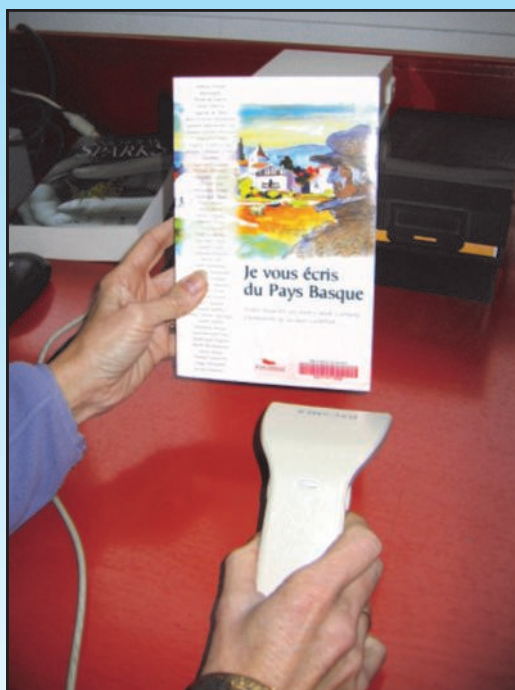
La mesure permanente de leur concentration dans l'air permet d'alerter la population lorsque leur teneur atteint un seuil mettant en danger les personnes sensibles. Les personnes souffrant d'asthme doivent alors éviter les efforts importants et s'écarter des sources de pollution.

L'actualité récente montre une augmentation des alertes en Aquitaine. Cette augmentation est à relativiser car elle traduit le changement de seuil d'alerte depuis le 1^{er} janvier 2012, en conformité avec les normes de la CCE. Le seuil d'alerte était de 80 g/m³ avant le 1^{er} janvier et il est passé à 50 µg/m³. La pollution est réelle et il faut lutter contre elle en évitant en particulier le chauffage d'agrément au bois et les feux de jardin mais il n'y a pas accroissement brutal de la pollution.

Rappelons que les alertes et la teneur en microparticules dans l'air sont diffusées quotidiennement dans la rubrique Vivre à Guéthary/Environnement /Qualité de l'air du site internet « guethary.fr »



Ca bouge à la bibliothèque de Guéthary



- Alors Marie-Jo ? Toujours en train de coller des codes barres sur les livres de la bibliothèque ?
- Nous arrivons bientôt au bout. Tous les livres vont bientôt avoir leur code barre et être enregistrés sur le site.
- Mais vous n'aviez pas fait un inventaire au fur et à mesure ?
- Bien sûr que si ! Et dans les règles, pour plus de 6.000 ouvrages ! Et nous allons fonctionner en réseau avec la médiathèque de Saint-Jean de Luz et les bibliothèques avoisinantes.
- Qu'est ce que cela va changer pour moi ?
- Tu pourras savoir de chez toi si le livre dont tu as envie est disponible à Guéthary, ou si je peux le faire venir pour toi de St Jean de Luz, Sare ou Ciboure. Pour cela il faut que tous les livres soient enregistrés de la même façon.
- Quel boulot !
- Oui, mais après, quelle facilité ! Un coup de douchette sur ta carte de lecteur, un coup de douchette sur le code barre du livre et le prêt est enregistré.
- Mais je n'ai pas encore de carte.
- Nous sommes en train de les préparer. Elles seront prêtes au mois de Mars.
- Vous n'allez pas augmenter vos prix pour l'occasion ?
- Non, le prix de 5 Euros par famille et la gratuité pour les moins de 16 ans sont maintenus et si tu veux emprunter des DVD ou des CD à Saint Jean tu auras une inscription à tarif réduit.
- Je vois que le rayon des livres à gros caractères a pris de l'ampleur. Cela m'intéresse pour ma belle-mère.
- Nous ne les achetons pas tous. La Bibliothèque départementale nous les laisse en dépôt pour 3 mois. Cela permet de les renouveler sans se ruiner. Nous avons eu une aide financière du Conseil Général pour la mise en route du réseau et une aide de l'Institut de la langue basque pour l'achat de livres d'enfants en basque.
- Ca bouge à la bibliothèque de Guéthary !

Mme HALSOUET Germaine a fêté ses 100 ans



Mesdames HALSOUET Bernadette, DIRASSAR Nicole, ETCHEMENDY Renée, HALSOUET Germaine

Le maire et les membres du CCAS ont souhaité un bon anniversaire à Mme HALSOUET Germaine, qui a fêté ses 100 ans le 6 octobre dernier.

Nous lui présentons toutes nos félicitations ainsi qu'à sa famille pour son soutien quotidien afin que Germaine continue à vivre dans son environnement familial.

Nos petits gourmets au Palais

Le lundi 5 décembre, la classe de CM2 de l'école de Guéthary s'est rendue aux halles de Biarritz.

Au programme :

- visite commentée par Charlotte Ferrazza, chef au sein du restaurant Campagne et Gourmandise,
- multiples dégustations aux étals : le fromager "mille et un fromages", le boulanger-pâtissier "Ogi ona" (anciens parents d'élèves !), la poissonnerie Beury et la Ferme des foies gras.
- Pause grenadine ou menthe à l'eau offerte par le café L'Amuse Gueule.

Puis, nous nous sommes rendus à l'hôtel du Palais - ce qui restera le moment inoubliable de cette journée.

Si par chance, vous croisez un élève de CM2 - demandez-lui de vous conter ce voyage gastronomique, qui aura enchanté ses papilles !



Hommage à Mr MADINA Joseph

Nous apprenons avec vive émotion le décès à Caen, où il avait sa résidence principale, d'un ancien Getariar du quartier BEHERETA, Joseph MADINA, frère jumeau d'Edouard, dont on ne savait dans leur enfance quel était l'un et quel était l'autre ... jusqu'à l'instituteur monsieur CAUNILLE qui s'y trompait parfois lui-même !

Joseph MADINA faisait partie de cette vingtaine de jeunes Getariar qui, sous l'occupation allemande en 1943, s'évadèrent par l'Espagne pour rejoindre, après un trop long internement dans les geôles franquistes, les Forces Françaises libres en Afrique du Nord, ou à Gibraltar pour l'un d'entre eux (Charles BRIAULT).

Joseph MADINA, son frère et sept autres Getariar s'engagent aussitôt au 501 R.C.C. de la prestigieuse 2^e DB dont on connaît les magnifiques faits d'armes après le débarquement allié en Normandie. Pour ce qui le concerne, Joseph MADINA faisait partie de l'équipage du char de combat « USKUB » qui s'est particulièrement couvert de gloire sur de nombreux champs de batailles durant toute la campagne de France, notamment à Paris, Vauxainville, Badonviller, Grussenheim,... jusqu'à la victoire finale.

« Au passage » le radio-chargeur Joseph MADINA et ses partenaires de l'équipage de l'USKUB » furent distingués comme citoyens d'honneur de la ville de Bandonviller ... chapeau !

Chevalier de la légion d'honneur, Joseph MADINA était également titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec Palme.

Nous sommes fiers de lui !

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.



Monument en hommage des évadés de France, créé à l'initiative de Mr LATAILLADE Jean

Mr LATAILLADE Jean (ancien évadé de France),

Une année de travaux à Guéthary



Aménagement des rues Harispe et Estalo

Réfection de l'éclairage public et des espaces verts de la jetée des Alcyons

Rénovation des sanitaires de la Poste

Rénovation de trois appartements dans le logement du C.C.A.S. - Agur Iduskia -



Réfection des escaliers du Port

Main courante escaliers de l'église St Nicolas

Eclairage public RD 810 / Empereur

Boulodrome

Remplacement des panneaux de rue



Espaces verts des rues Dochenia et Estalo

Intégration des conteneurs à ordures ménagères, chemins Itsas Alde, Empereur, Arrobia et Estalo

Réfection de l'éclairage public des Tennis

Affichage et Information dans Guéthary

Une réflexion a été lancée pour améliorer l'information par affichage à Guéthary.

De nouveaux supports seront mis en place prochainement, destinés aux associations et à l'information permanente des Getariar.

Programmation du Musée de Guéthary 2012

José Ramon ANDA "Formes" Sculpture - Exposition du 7 mai au 30 juin 2012

Rencontre avec l'artiste au Musée le dimanche 6 mai à 17h (entrée libre)

Jose Ramon Anda est né en Navarre en 1949. Après des études à l'Ecole des Beaux Arts de l'Académie de San Fernando à Madrid, une bourse lui permet de passer un an à l'Académie des Beaux Arts Espagnole de Rome. Il y découvre la sculpture contemporaine italienne qui influencera ses premières œuvres.

Il travaille toutes sortes de matériaux (pierre, fer, béton) mais le bois est, sans aucun doute, l'élément naturel de sa démarche artistique. Le bois comme matière vivante, est essentiel pour comprendre les créations de José Ramon Anda.

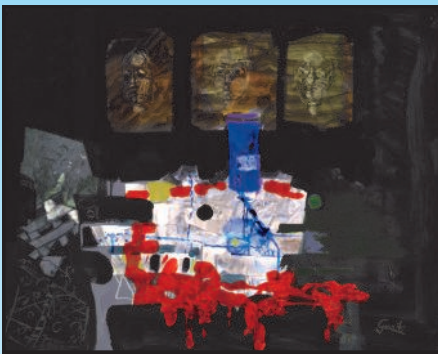
Les formes sont stylisées de telle sorte qu'elles finissent par nous captiver, compte tenu de leur simplicité limpide qui ne manque pas cependant d'une beauté majestueuse hors du commun. A la fin des années 80, J.R. Anda décide d'entamer une nouvelle étape constructive : les meubles-sculpture. Son œuvre compte aussi des petits formats, en particulier des bronzes, abstraits ou figuratifs.



Bitarte I (Entre-deux) 2002-2006,
Chêne stuqué, 177 x 41 x 26 cm

GORRITI "Images intérieures" Peintures - Exposition du 9 juillet au 1er septembre 2012

Rencontre avec l'artiste au Musée le 8 juillet à 17h (entrée libre)



La nappe rouge, Huile sur toile, 65 x 81 cm

Gilles Gorriti, d'ascendance basque, est né à Paris en 1939. En 1955, il commence à étudier le dessin et la peinture à l'atelier de la Grande Chaumière et à l'Académie Julian.

Il expose régulièrement dans différents pays : en France, à Genève, New York, Chicago, Palm Beach et Tokyo. Aujourd'hui, ses tableaux figurent dans de nombreuses collections privées.

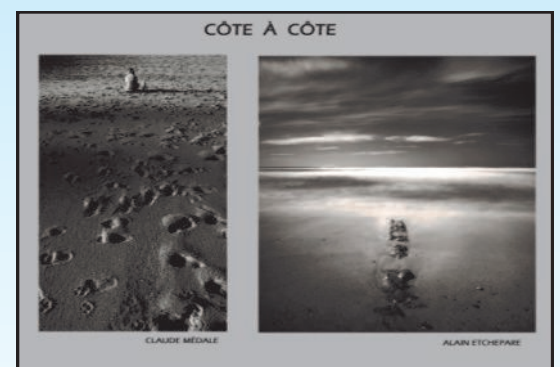
A travers ses toiles Gilles Gorriti nous transporte à l'intérieur de son atelier. Les objets qui l'entourent sont tour à tour souvenirs, témoins, accessoires, acteurs, émotions.

Claude MEDALE - Alain ETCHEPARE "Côte à côte" Photographie

Exposition du 10 septembre au 27 octobre 2012

Rencontre avec les artistes au Musée le dimanche 9 septembre à 17h (entrée libre)

Dos à la mer, face aux vents Le long de cette côte à la limite du ressac, il arrive parfois que le temps s'arrête, les couleurs fuient et seules restent les pierres, l'eau et la lumière. Alors la roche et le sable nous rappellent qui nous sommes, ancrés au sol, simples animaux terrestres qui scrutent, attirés toujours plus loin au delà des rivages, l'hypothétique échappatoire d'un jour ordinaire. Sous l'aspect d'une joute contradictoire, les regards croisés d'Alain Etchepare et Claude Médale sur ce bord de mer, nous laissent à méditer sur le loin et le proche, le rêve et la réalité, le long de cette côte atlantique entre San Sébastien et l'embouchure de l'Adour. Du doute à la certitude ils nous racontent ces histoires.



Animations au Musée :

Nuit des Musées

le samedi 19 mai 2012 - 21h /23h30 (entrée libre)

Journées nationales de l'Archéologie

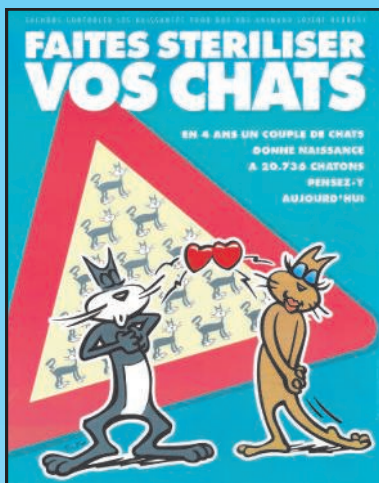
les 23 et 24 juin 2012 « Objets inédits » (entrée libre)

Journées du Patrimoine

les 8 et 9 septembre 2012 « pierre et béton » (entrée libre)

Musique au Musée

Concerts organisés par l'association des Amis du Musée
Les 10 juin, 7 et 21 octobre 2012



Stérilisation des chats : un geste citoyen !

Savez-vous que la stérilisation est le moyen le plus efficace pour lutter contre la surpopulation des chats ?

Encouragée vivement par les associations de protection contre les animaux, et en vertu de l'article 8 de la loi 99-5 (janvier 1999), la stérilisation est devenue légale. Plus efficace que l'euthanasie, la stérilisation permet en effet de stabiliser la population féline, et de limiter en conséquence errances, abandons, surpopulation des refuges et captures par les laboratoires, tout en respectant mieux la sensibilité des amis des animaux.

Alors amis et propriétaires de chats, soyons responsables, et aux personnes bienfaites évitez de nourrir les chats errants pour qu'ils soient plus efficaces pour éliminer les rongeurs.

Faire face aux chenilles processionnaires

La lutte contre les chenilles processionnaires est une affaire de professionnels. La méthode la plus efficace consiste à brûler et aspirer les chenilles et leurs nids, de préférence tôt dans la saison quand les poils urticants ne sont pas encore développés.

Si vous découvrez un nid dans un pin de votre propriété, et pour éviter tout risque avec votre chien en attendant la destruction du nid, vous pouvez faire régulièrement le tour du jardin pour enlever les chenilles en période de procession (de janvier à avril). Il faudra ensuite enlever les nids avant la période d'urtication (octobre), soit en faisant intervenir un élagueur, soit une entreprise de désinsectisation, ou encore en contactant la F.R.E.D.O.N. (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour leur demander conseil.



Source : <http://www.collie-online.com/colley/insectes/processionnaire.php>

Vous pouvez aussi placer une bande de glue sur les troncs des pins (sur 1 mètre de hauteur tout autour du tronc), puis brûler les chenilles qui vont venir régulièrement s'y engluier.

Dans le cas d'un arbre isolé, il est possible de placer un plastique épais et lisse à la verticale à 10-20 cm autour du tronc, de le maintenir avec des tiges et de l'enfouir à 15 cm dans le sol. Cette bâche permettra de contenir les chenilles dans cette zone de 15 cm autour du tronc, qui seront forcées de s'y nymphoser. Un retournement de la terre et une destruction des chrysalides à la main limiteront les attaques les années suivantes.

Pour plus de renseignements contacter la mairie.

Partenariat de la commune avec l'association PHILAE et l'auto-école associative INSERVOLANT



La commune est partenaire de l'Association PHILAE, gestionnaire de l'auto-école associative « Inservolant » en vue de faciliter l'accès au permis de conduire pour les jeunes de la commune (de 17 à 25 ans) - en collaboration avec la mission locale - qui connaîtraient des difficultés à s'inscrire dans le cadre de droit commun des auto-écoles classiques du fait de leur situation économique et sociale ou en raison de la nécessité d'une pédagogie adaptée.

La commune s'engage à verser une aide financière à hauteur de 50 % du coût du permis, le complément restant à la charge du jeune.



Auto école associative - INSERVOLANT -
10 avenue du docteur Camille Delville
64100 BAYONNE
Tél. : 05 59 50 36 86
autoecole.inservolant@asso-philae.org
www.asso-philae.org

Création de la nouvelle ligne LGV, développement du TER, aménagement de la ligne existante, Où en sommes-nous ?

M. Le Préfet de la région Aquitaine Patrick STEFANINI a répondu par courrier aux questions posées par Albert LARROUSSET.

M. le Préfet, les orientations prises lors du débat public de 2006 concernant la ligne nouvelle Bordeaux / Espagne sont-elles remises en cause ?

Le développement de nouvelles structures ferroviaires entre la France et l'Espagne est un enjeu stratégique pour développer les échanges de voyageurs et de marchandises entre les deux pays et, au delà, avec l'ensemble de l'Europe, tout en promouvant les modes de transport les plus respectueux de l'environnement.

Conformément à la décision ministérielle du 27 septembre 2010 approuvant le fuseau de 1 000 mètres, Réseau Ferré de France poursuit les études sur le secteur compris entre le sud du Marais d'Orx et la frontière franco-espagnole, pour pouvoir mettre en service, lorsque la ligne existante ne permettra plus de répondre aux besoins de trafics, une ligne nouvelle jusqu'à la frontière espagnole. Pour autant, le calendrier de la construction de nouvelles voies au Pays basque n'est pas défini.



Les élus seront-ils informés de l'avancement des projets ?

Le Ministre chargé des transports a annoncé la création d'un observatoire des trafics et des évolutions économiques transfrontalières. Les élus locaux seront associés aux travaux de l'observatoire et c'est au vu de ces prévisions actualisées que seront prises les décisions éventuelles relatives au calendrier de réalisation des lignes nouvelles.

A notre avis, il faut anticiper et ne pas attendre la saturation du réseau existant afin de respecter la qualité et le cadre de vie des riverains.

L'observatoire permettra de mesurer la montée en puissance des trafics et de préciser suffisamment tôt la date à laquelle la nouvelle ligne devra être réalisée pour des raisons de capacité ou de non-acceptabilité sociale des nuisances auxquelles les riverains de la ligne actuelle seront confrontés. La réalisation pourra ainsi se faire dans des délais compatibles avec les besoins, en tenant compte d'un délai de travaux de l'ordre de 6 ans.

Quelle protection est envisagée pour la traversée de Guéthary ?

R.F.F. mène des études d'aménagement de la ligne existante qui permettront de préciser les enjeux environnementaux à proximité de la ligne. Ces études concernent tant les protections acoustiques que les passages à niveau et définiront en particulier les aménagements prévus pour la traversée de la commune de Guéthary.

Concernant les talus fragiles et les remblais de la voie actuelle à certains endroits, R.F.F. effectue déjà un suivi et a récemment lancé une expertise des ouvrages en terre entre Bayonne et Hendaye. De plus, le Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain, vient d'identifier un aléa mouvements de terrain moyen à fort sur la commune de Guéthary. Il est évident que la présence de la voie ferrée dans la zone d'aléa constitue un enjeu d'intérêt public fort qui devra être pris en considération et qui pourrait justifier d'un examen particulier de ce sujet. Des analyses coûts / avantages seront menées, afin de décider, au cas par cas, des actions à mettre en place.

R.F.F. a-t-il pris en compte le Schéma Régional des Infrastructures de Transport (S.R.I.T.) d'Aquitaine de juin 2009 ?

R.F.F. a bien pris en considération la politique de développement des trains régionaux T.E.R., promue par la Région Aquitaine. Un cadencement en heure de pointe au ¼ heure sur Bayonne/Hendaye pourrait saturer la ligne actuelle avant 2030/2035.

Taxe de séjour - Modification

Vous êtes propriétaire et vous louez un appartement ou une chambre d'hôtes. Quelles sont vos obligations : Déclaration en Mairie, taxe de séjour ? ... Comment y voir clair ?

Le conseil municipal a décidé de modifier le mode de perception de la taxe de séjour, pour les meublés de tourisme et autres établissements de caractéristique équivalente (par exemple les chambres d'hôtes).

La taxe de séjour sera ainsi payée par le logeur (qui récupérera sur le prix de la location) et non plus par le client directement. Le tableau récapitulant le montant forfaitaire par unité d'accueil figure ci-dessous.

Je suis concerné(e) si :

Je suis propriétaire d'un bien immobilier meublé, qu'il s'agisse d'une location ou d'une chambre d'hôtes

Je propose ce bien à la location saisonnière, même sur des périodes courtes

Que dois-je faire ?

Avant le 15 mai 2012 : j'effectue ma déclaration auprès de la mairie (formulaire disponible en Mairie)

Au mois de septembre : la mairie m'envoie un appel à paiement pour la taxe de séjour dont le montant est forfaitaire depuis le 1^{er} janvier 2012 (voir tableau ci-contre)

A tout moment : j'informe la Mairie, par le biais d'une nouvelle déclaration de tout changement concernant le meublé (changement de classement, de capacité, de vente du bien,...)

A quoi cela sert-il ?

La taxe de séjour permet aux collectivités locales de disposer de ressources supplémentaires exclusivement destinées à favoriser l'accueil touristique

Nbr pers	Locations Meublées				
	Sans ☆	☆	☆☆	☆☆☆	☆☆☆☆
1	25,76 €	35,42 €	42,50 €	56,67 €	70,84 €
2	51,52 €	70,84 €	85,01 €	113,34 €	141,68 €
3	77,28 €	106,26 €	127,51 €	170,02 €	212,52 €
4	103,04 €	141,68 €	170,02 €	226,69 €	283,36 €
5	128,80 €	177,10 €	212,52 €	283,36 €	354,20 €
6	154,56 €	212,52 €	255,02 €	340,03 €	425,04 €
7	180,32 €	247,94 €	297,53 €	396,70 €	495,88 €
8	206,08 €	283,36 €	340,03 €	453,38 €	566,72 €
9	231,84 €	318,78 €	382,54 €	510,05 €	637,56 €
10	257,60 €	354,20 €	425,04 €	566,72 €	708,40 €

Période de perception du 15 juin au 15 septembre (soit 92 nuitées)

Plus d'infos

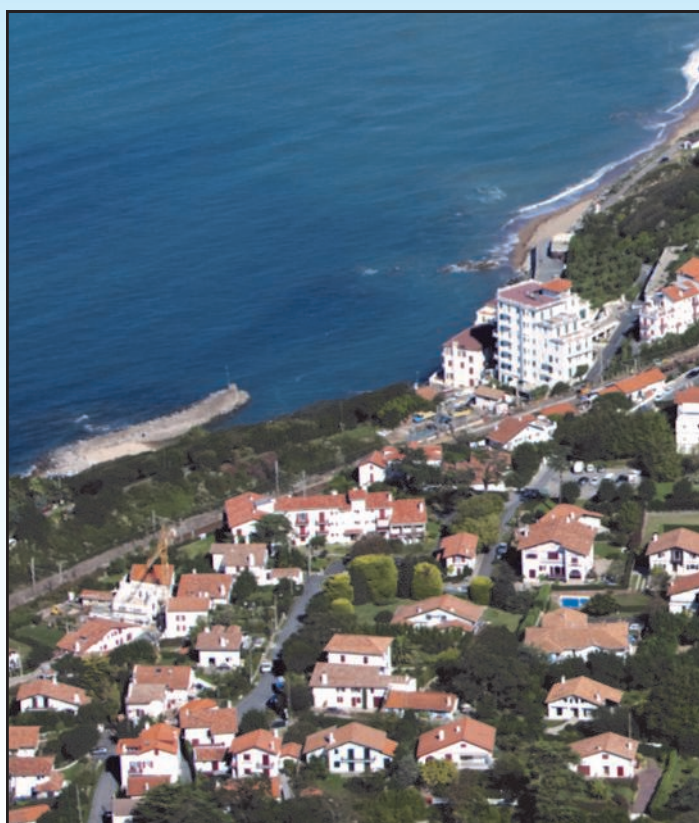
Article L324-1-1 du Code du Tourisme

«toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du Maire de la commune où est situé le meublé»

Cette déclaration est obligatoire et exigible en Mairie avant le 15 mai 2012 dernier délai.

Au-delà de cette date, les agents dûment mandatés effectueront des contrôles en application des articles R2333-62 et R2333-63 du CGCT.

Les éventuels contrevenants s'exposent à un procès verbal et une sanction financière, en cas d'absence de déclaration dans les délais prévus ou déclaration inexacte ou incomplète.



Mesures du bruit

Ces mesures ont été réalisées avec un sonomètre agréé et étalonné, à 75 m des voies et à une hauteur de 3 m. Elles ne sont cependant pas directement comparables avec les données modélisées d'A.S.F. qui prennent en compte d'autres paramètres (trafic, météo...).

En revanche les campagnes réalisées dans des conditions identiques sont représentatives de l'évolution du bruit.

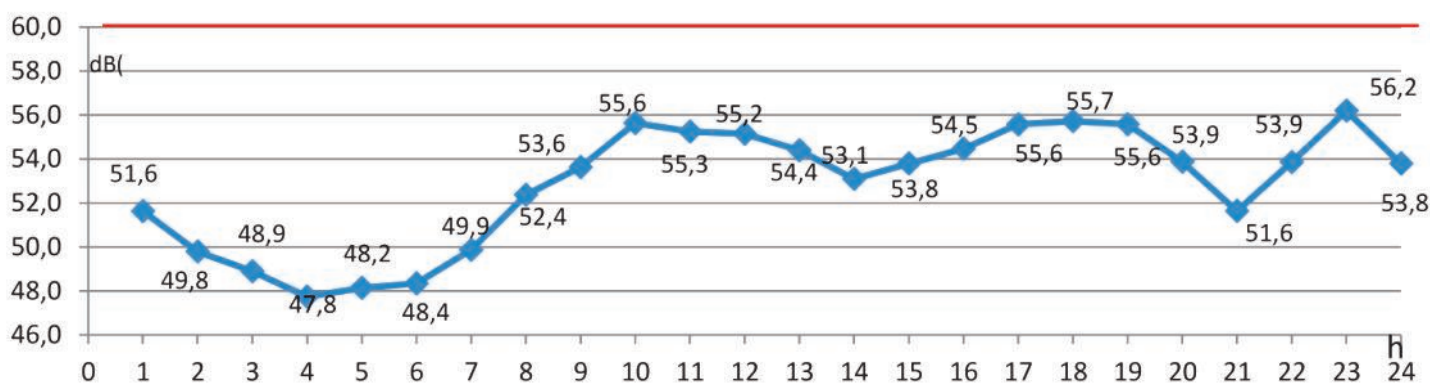
Le grondement du dimanche soir

Les riverains de l'A63 connaissent bien ce grondement qui marque la fin du week-end, le dimanche vers 23 heures. Les camions espagnols arrivent. Bloqués à la frontière pendant deux jours, ils partent en convoi dès la frontière ouverte, se signalant par leur vacarme. Et pourtant ... les mesures de bruit qui viennent d'être faites pendant 5 dimanches de suite à Guéthary, montrent que les riverains perçoivent plus un changement d'ambiance sonore qu'un fort bruit continu insupportable. Les camions arrivent en groupe et les pics de bruit peuvent être momentanément importants, mais la moyenne sur une heure ne traduit pas ce phénomène et en matière légale de bruit seule compte la moyenne.

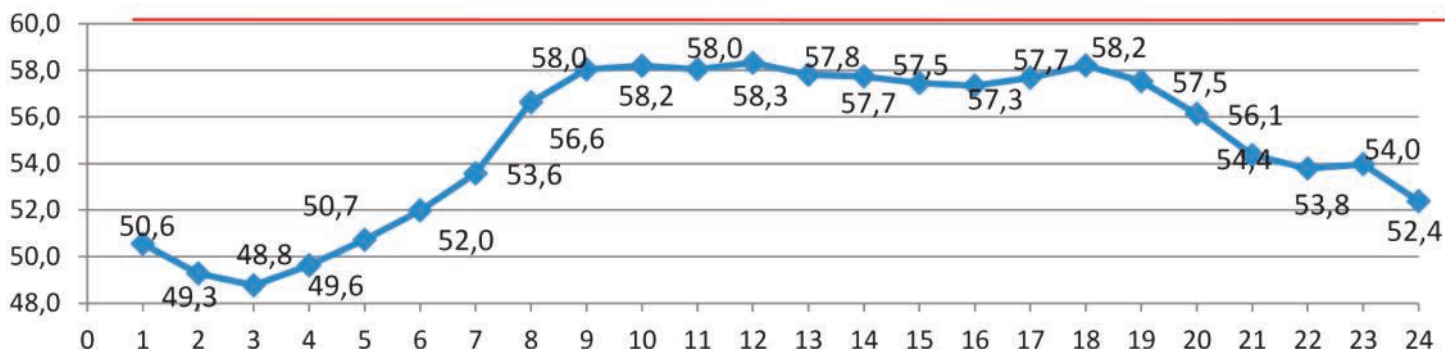
En effet, les graphiques ci-dessous montrent un bruit très modéré pendant toute la journée du dimanche (inférieur ou égal à 55 décibels), une diminution entre 19 et 21 heures (51,6 décibels) puis une soudaine remontée à 56 décibels avec l'arrivée des camions. Ce niveau de 56 décibels est qualifié de modéré sur les échelles de bruit, équivalent au niveau d'un lave vaisselle ou d'un petit moteur de bateau. Et ce 56 décibels n'a rien à voir avec les quelques 58 décibels du palier permanent de la moyenne des 6 jours de semaine entre 9 heures et 19 heures (souvent en pointe au-delà de 60 décibels pendant de longues minutes).

D'autres mesures seront réalisées tous les 6 mois pour suivre l'évolution du bruit avant, pendant et après les travaux d'élargissement de l'A63, prévus pour 2013.

Profil sonore moyen sur 5 dimanches (24 octobre -21 novembre 2011)



Profil sonore moyen sur 29 jours de la semaine (24 octobre -21 novembre 2011)



Résultat du concours photo organisé par l'office du tourisme « Zoom sur Guéthary »



Cette deuxième édition avait pour thème "Ombre et Lumière" couvrant deux catégories : adultes et jeunes de moins de 15 ans. Plus de 150 photos ont été envoyées dont une vingtaine ont été retenues par le jury. Les jeunes participants au concours ont particulièrement été remarqués et primés.

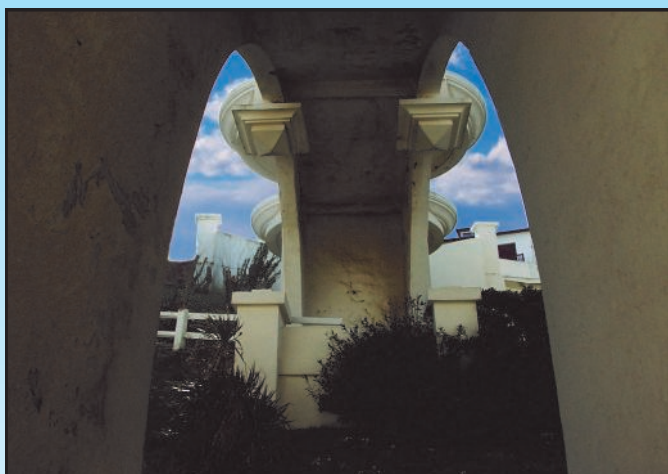
Le prix du jury revient, pour la catégorie adulte, au Biarrot Philippe ETCHEBARNE, pour sa photo "la Passerelle" qui a gagné ainsi un séjour d'une semaine en gîte dans l'un des 32 Vacanciel.

Pour la catégorie jeune, il a été décerné au Getariar Iker, âgé de 7 ans, pour sa photo "Ombres des planches de Surf" qui a reçu un bon d'achat Fnac d'un montant de 100 €.

Ensuite ce fut le prix du public, soit 200 personnes venues voter pendant la semaine d'exposition qui fut remis, pour les adultes, au Getariar Stéphane HUBERT pour sa "Déferlante" et pour la catégorie jeunes à Douglas âgé de 11 ans, habitant Idron. Il est deux fois primé pour son "Lampadaire/coucher de soleil" en recevant le Prix Jeune de la ville de Guéthary et celui du public.

Enfin, le prix d'encouragement jeune fut attribué à Elena, âgée de 13 ans, originaire de Tours, pour ses "Tables".

Une belle édition qui a permis de découvrir de jeunes photographes en herbe pleins de talents prometteurs, imagination, humour, observation ...



La Passerelle

Photographe : Philippe ETCHEBARNE



Tables

Photographe : Elena OLEZAK



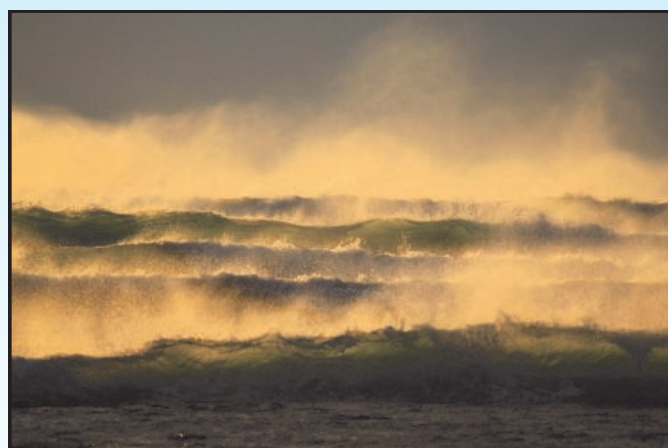
Lampadaire/coucher de soleil

Photographe : Douglas CHOIGNARD



Ombres des planches de Surf

Photographe : Iker LAFFITE IRIART



Déferlante

Photographe : Stéphane HUBERT